

généralement propre à notre parti et je craignais un peu qu'il n'aille donner son appui général à nos doctrines, ce qui nous aurait bien entendu forcés à reconsidérer notre position. Mais me voilà rassuré; il existe encore une nette divergence de vues entre le député et le Nouveau parti démocratique.

M. Thompson: Oui, Dieu merci.

M. Broadbent: Dieu merci, évidemment. Je remarque que le député n'a pas dit comment les doctrines du crédit social pourraient se rapporter à ce sujet, mais il saisira peut-être l'occasion de nous le dire plus tard.

Je serai bref, monsieur l'Orateur, car l'après-midi touche à sa fin. Je veux traiter de la priorité relative que nous attachons dans notre société à la fourniture de biens privés de consommation par rapport aux biens collectifs. Il me semble bien évident que le Livre blanc est prévenu en faveur de la production des biens de consommation dans notre société. Les socialistes démocratiques au Canada et ailleurs soulignent depuis longtemps l'importance des biens collectifs, et ils le font je pense pour trois raisons générales. D'abord, la fourniture de biens collectifs est le moyen le plus pratique de résoudre une foule de problèmes sociaux. D'autres partis ont aussi accepté l'aspect pratique de cette thèse; nous n'en détenons certes pas le monopole. Lorsqu'il a fallu des chemins de fer, des centrales électriques, des hôpitaux et ainsi de suite, les partis politiques ont toujours reconnu qu'il était pratique de fournir des biens et des services collectifs; et nombre de ces arguments d'ordre pratique restent valables à l'heure actuelle, lorsque des services analogues sont nécessaires.

Notre deuxième argument, qui n'enthousiasme guère nos adversaires politiques, c'est que les biens collectifs devraient être assurés sur le principe d'égalité; c'est à mes yeux très important. Lorsqu'il y a 30 ou 40 ans, l'économie moderne a commencé à ne plus s'occuper exclusivement des biens de consommation, elle s'est tournée, en fait, vers l'octroi des biens et des services aux membres de notre société en s'appuyant sur le principe d'égalité. Qu'on soit riche ou pauvre, on utilise des services publics comme les parcs d'été, les hôpitaux, les programmes médicaux, la gratuité de l'enseignement universitaire ou les avantages provenant de la recherche médicale. Mais le facteur qui présente à mes yeux une importance suprême du point de vue social et philosophique, c'est la nécessité d'assurer l'égalité parmi les membres de la société, et c'est cela qu'offre la fourniture de

biens collectifs. Ce facteur communique à son tour un élan très puissant, si vous voulez, à l'évolution de son comportement social. C'est là notre troisième raison d'appuyer cette motion, et c'est l'un des principes philosophiques du socialisme démocratique.

En augmentant les biens et les services en recourant à la dépense collective des fonds publics, nous posons les principes d'une société non compétitive. Nous posons les principes qui permettront aux hommes de mener l'existence de leur choix au lieu d'être obligés de lutter pour obtenir des biens et des services dans l'infrastructure économique de la société. Tel est l'objectif classique du socialisme. Il n'est guère probable que nous l'atteignons durant notre vie, mais il demeure le but sacré auquel notre société doit se vouer.

Ce n'est que dans le milieu où nos enfants pourront grandir avec l'assurance qu'ils obtiendront les biens et les services dont ils ont besoin, à condition qu'ils y mettent du leur, que nous pourrons attaquer sérieusement le besoin de rivalité de la nature humaine dont j'affirme qu'il n'est pas souhaitable. C'est seulement ainsi que nous pourrons réduire son désir de posséder humain en faisant ressortir ses traits plus sympathiques sans qu'ils puissent, pour employer un lieu commun, satisfaire leurs propres aspirations.

• (3.10 p.m.)

Voilà pour la situation en général. Quelle portée aura le Livre blanc dans ces conditions? On continue, il me semble, à favoriser les producteurs de biens de consommation ordinaires. Afin de financer par des obligations la production des biens publics tellement nécessaires, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont besoin de tout l'encouragement possible. Les gouvernements à tous les échelons ont aujourd'hui beaucoup de difficulté à obtenir les capitaux requis pour les investissements publics.

Le Livre blanc propose pourtant d'importants dégrèvements pour dividendes à l'égard de l'impôt des détenteurs d'actions ordinaires au détriment des obligataires. Des exemptions fiscales sur les dividendes sont proposées pour la moitié de l'impôt payé par la société sur les bénéfices dont provient le dividende. Une telle disposition aide ceux qui veulent faire des placements dans l'industrie des biens de consommation. Aucune exemption de ce genre n'est proposée pour les détenteurs d'obligations. Aucun bénéfice semblable n'est donc prévu pour les placements publics dont on a si besoin, qu'il s'agisse de rénovation urbaine, de recherches médicales, de parcs publics ou

[M. Broadbent.]